

Rapporteur : M. Jean-Luc QUIVOGNE

Séance du 26 novembre 2018

DELIBERATION N° 2018-19

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DE LA CHAMBRE DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE DE LA HAUTE-SAONE**

- Budget Primitif 2019 -

L'an deux mille dix-huit, le lundi 26 novembre à 17 heures, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Haute-Saône s'est réunie en Assemblée Générale, sous la Présidence de Monsieur Jean-Luc QUIVOGNE, en présence de Monsieur Ziad KHOURY, Préfet de la Haute-Saône.

Membres titulaires :	25
Quorum :	13
Membres présents :	18
Membres excusés :	07

Plus de la moitié des membres en exercice sont donc présents. Il s'agit de :

MEMBRES TITULAIRES

- QUIVOGNE Jean-Luc, Président
- CHAMBRE Fabrice, 2^{ème} Vice-président
- BERTRAND Elise, 3^{ème} Vice-présidente
- FERRAND Hervé, Secrétaire
- GIRARDOT Vincent, Secrétaire adjoint
- RIGOULOT Marie-Claude, Trésorière
- GUTEHRLE Thierry, Trésorier adjoint
- FRIQUET Franck, membre
- CORDONNIER Alexandre
- DELBOS Martine
- EUVRAD Jean-Marie
- GRAVELLE Bruno
- MERCIER Anne-Laure
- MERTENS Frédéric
- MILLERET Denis
- SAIRE Jean-François
- SASSARD Benoît
- SAUGIER David

Exposé des motifs :

Le responsable financier de la CCI de la Haute-Saône a présenté le budget primitif 2019 et la Commission des Finances a rendu son avis sur ce même budget.

Les chiffres clés sont :

Total des produits	2 645 801€
Total des charges	2 981 781€
Résultat comptable	- 335 980€
Capacité d'Autofinancement	- 200 176€
Total des emplois en capital	62 045€
Total des ressources en capital	0€
Résultat budgétaire	- 262 221€
Fonds de roulement net prévisionnel au 31 décembre	1 546 225€

Délibération :

L'Assemblée Générale approuve le budget primitif 2019 tel que présenté ci-dessus.

Résultat du Vote :

- Nombre de votants	:	18
- Voix pour	:	18
- Voix contre	:	00
- Abstentions	:	00

Le budget primitif est adopté à l'unanimité.

Pour copie certifiée conforme.

Fait à VESOUL, le 26 novembre 2018


Jean-Luc QUIVOGNE,
Président CCI de Haute-Saône